

## Chronique du 3 mai au 6 juin 1998

### ZLEA

La première session de négociations de la ZLEA aura lieu dans les prochains jours lorsque le Comité de Négociations commerciales" (CNC) se réunira à Buenos Aires du 17 au 19 juin prochain. Rappelons que ce comité est de niveau vice-ministériel et doit se réunir au moins deux fois par année. Trois sujets retiendront particulièrement l'attention des négociateurs lors de cette session soit les termes de références pour les groupes de négociations, les diverses questions reliées à la mise sur place du secrétariat administratif à Miami et le fonctionnement du comité sur la "société civile".

La négociation sur ce dernier point s'annonce déjà problématique puisque le [Forum hémisphérique des affaires et du commerce](#), qui a participé activement au processus de la ZLEA jusqu'à présent, semble remettre en question sa participation à ce comité. Selon certains membres du Forum, une telle participation pourrait créer un précédent pour l'inclusion dans des négociations commerciales des thèmes reliés aux droits des travailleurs et à l'environnement, ce qui irait à l'encontre des recommandations adoptées en mars dernier par le forum selon lesquelles ces sujets devraient être abordés au sein de "forums spécifiques internationaux", mots clés référant notamment à l'Organisation internationale du travail dans le cas des droits des travailleurs. Un compromis possible serait de diviser le comité sur la "société civile" en trois sous-groupes pour les syndicats, l'environnement et les gens d'affaires. (Voir [Americas Trade, 30 avril 1998](#) et [Reuters, 11 mai 1998](#)).

### **ALENA**

Un accord pour l'élimination des tarifs sur une grande variété de produits totalisant un milliard de dollars du commerce entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a été annoncé le 29 avril. Lors de cette réunion les ministres (ou leurs représentants) responsables du commerce des trois pays membres de l'ALENA ont aussi discuté des négociations de la ZLEA mais n'ont pu s'entendre que pour émettre un communiqué accueillant "le processus continue de libéralisation du commerce dans l'hémisphère".

Il semble à ce sujet que l'ALENA n'aura que peu d'impact sur la cohésion de ses membres lors de ces négociations. D'un côté, le Mexique pourrait voir diluer énormément son accès privilégié au marché américain et perdre son attrait comme "pivot", ou porte d'entrée non officielle à l'ALENA, par la signature d'accords bilatéraux de libre-échange avec de nombreux pays latino-américains, comme le démontre l'accord Chili-Mexique. Ce pays est aussi en désaccord complet avec la politique américaine face à Cuba, prenant même le rôle de chef de file des pays latino-américains sur cette question comme nous avons pu le voir à Santiago et lors de l'assemblée de l'OEA tenue la semaine dernière à Caracas.

De l'autre côté, si le Canada partage généralement des objectifs commerciaux similaires à ceux des États-Unis il a néanmoins intérêt à ne pas offenser le Brésil, principale source d'opposition à la position américaine lors de ces négociations, puisqu'il est en position de demandeur pour une plus grande libéralisation des échanges entre le Canada et le MERCOSUR et que le Brésil est, là encore, la principale source de résistance. Le Canada s'oppose aussi à la politique américaine face à Cuba, comme nous avons pu le voir avec la visite officielle du Premier ministre Chrétien à Cuba et ses déclarations à Santiago en faveur de l'inclusion de ce pays dans les négociations de la ZLEA. (Voir [Americas Trade, 30 avril 1998](#))

### MERCOSUR

Selon Robert Clark, ambassadeur canadien à Buenos Aires, le Canada serait sur le point de signer un accord de coopération commerciale avec le MERCOSUR. D'après M. Clark, cet accord permettrait aux

deux pays "d'éliminer les restrictions non tarifaires, d'adopter des positions et politiques communes au sein de forums internationaux tels l'OMC et de faciliter l'intégration du secteur privé". L'ambassadeur canadien souligne que le Canada ne deviendra pas membre ou associé au MERCOSUR et que cet accord n'amènera pas une réduction des tarifs.

Rappelons que le Canada cherche de manière active depuis plus d'un an d'obtenir une plus grande libéralisation de ses échanges avec le MERCOSUR. Un tel accord aurait dû normalement être signé lors de la visite du Premier ministre Chrétien au Brésil en janvier dernier n'eût été d'un désaccord commercial, suite à la décision de la firme canadienne Bombardier de mettre fin à un contrat visant l'achat d'avions Tucanos à la firme brésilienne Embraer. La dispute fut apparemment résolue par les deux chefs d'État lors du Sommet de Santiago, ce qui a permis la levée du veto brésilien au rapprochement commercial entre le Canada et le MERCOSUR.

Selon la base de données du gouvernement canadien les exportations vers le Brésil ont doublé au cours des cinq dernières années, atteignant \$1,458,000,000 en 1997. Le Brésil demeure donc le premier marché d'exportation du Canada en Amérique latine, devant le Mexique qui lui a accueilli pour \$1,164,000,000 des exportations canadiennes en 1997, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. (Voir [Mercopress, 25 mai 1998](#); [Sucesos, 15 mai 1998](#), et la base de données [Strategis](#) du gouvernement canadien).